

Cette annexe complète la convention de soutien au développement. Elle précise le contexte du territoire, les choix du Comité et les objectifs poursuivis. Le CD04 souhaite privilégier des actions réalistes, progressives et adaptées à ses moyens humains, tout en préparant le développement à moyen terme.

1. Contexte et enjeux du territoire

Le territoire du Comité se caractérise par un nombre limité de clubs, des distances importantes et des ressources d'encadrement réduites. Le TT Pays de Giono dispose d'un éducateur, mais l'encadrement professionnel reste globalement peu présent dans les autres structures.

Le Comité constate également un vieillissement de sa population de compétiteurs. Une partie importante des joueurs engagés en compétition pratique depuis vingt à trente ans et le renouvellement par les jeunes reste insuffisant. Le nombre de jeunes pratiquants est limité et le manque d'encadrants formés rend plus difficiles leur progression, leur fidélisation et leur passage vers la compétition.

Dans ce contexte, le CD04 souhaite agir simultanément sur deux axes : développer dès maintenant les pratiques loisirs et de découverte auprès de nouveaux publics, et reconstruire progressivement un vivier de jeunes et d'encadrants susceptible d'assurer le renouvellement futur des compétiteurs.

2. Axe obligatoire - Santé

Objectif

Développer progressivement le Ping Santé sur le territoire et créer les compétences nécessaires pour que cette activité puisse être proposée durablement.

Ressources et actions envisagées

- S'appuyer sur Chloé Dejeux, titulaire du BPJEPS et ayant suivi une formation « Sport sur ordonnance » en 2025.2026, pour initier et accompagner les premières actions.
- Solliciter, selon les besoins et les possibilités, un éducateur ou un expert Ping Santé de la Ligue, d'un autre Comité départemental ou club.
- Organiser des soirées, demi-journées ou journées Ping Santé ouvertes au public et/ou en relation avec des EHPAD, structures médico-sociales, maisons sport-santé ou autres partenaires locaux.
- Prendre contact avec les acteurs du sport-santé et les structures accueillant notamment des seniors et retraités.
- Former progressivement d'autres personnes au Ping Santé afin de ne pas faire reposer le développement de cette activité sur une seule personne.

Résultats recherchés

Amorcer au moins une action Ping Santé, mobiliser des clubs et partenaires, comptabiliser les participants et identifier des personnes susceptibles de se former pour assurer progressivement un relais local.

3. Axe obligatoire - Structuration / Formation

La formation constitue un levier central du projet du CD04. Elle doit permettre d'améliorer l'encadrement des jeunes, de renforcer l'autonomie des clubs et de développer de nouvelles pratiques.

Formation des encadrants

Encourager et accompagner l'entrée dans les formations fédérales : Initiateur de Club, animateur fédéral et entraîneur fédéral, puis la poursuite du parcours pour les personnes qui souhaitent aller plus loin.

Ping Santé

Former d'autres personnes au Ping Santé afin d'élargir les compétences disponibles sur le territoire et de permettre, à terme, la mise en place d'actions dans plusieurs secteurs.

Nouvelles pratiques - Ping VR

Le CD04 a acquis trois casques de réalité virtuelle au cours de la saison précédente. L'objectif 2026-2027 est de former au moins une personne au Ping VR afin de valoriser ce matériel, d'organiser des animations de découverte et de permettre progressivement aux clubs de s'approprier cette nouvelle pratique.

Arbitrage et règles du jeu

Le CD04 souhaite améliorer la connaissance des règles par l'ensemble des licenciés, notamment les jeunes, grâce à des livrets/condensés de règles et de petits films d'animation pédagogiques et accessibles. En parallèle, le Comité souhaite encourager les parcours de formation AC, AR, JA1, JA2 et JA3, selon les besoins et les possibilités.

Dirigeants et bénévoles

Des temps courts d'information ou d'échange pourront être proposés selon les besoins : fonctionnement associatif, licences, financements et subventions, communication, organisation des clubs et des compétitions et encouragement à suivre les réunions d'information, webinaires ou tutorial video proposés par la Fédération ou la Ligue.

4. Axe complémentaire retenu - Féminisation

Le CD04 souhaite maintenir les actions féminines déjà installées et développer des solutions simples facilitant l'accès des femmes à une pratique régulière.

- Maintenir deux journées ou stages féminins conviviaux par saison : un dans le secteur Sud (Pierrevert) et un dans le secteur Nord (La Batie Neuve) du 04-05.
- Maintenir la Coupe mixte « Un gars - Une fille », déjà existante et appréciée.

- Encourager les clubs à proposer des séances destinées aux femmes, notamment aux mamans, au même moment que les entraînements des jeunes afin d'éviter un déplacement supplémentaire aux familles.
- Favoriser la fidélisation des pratiquantes et leur implication progressive comme joueuses, bénévoles, arbitres, dirigeantes ou encadrantes.

5. Éducation et renouvellement des jeunes

Même si l'Éducation n'est pas l'axe complémentaire officiellement retenu, les interventions scolaires constituent un levier essentiel pour le renouvellement des licenciés et, à plus long terme, des compétiteurs.

- Développer des interventions dans les écoles primaires et des cycles de découverte du tennis de table entre autres dans la Vallée de l'Ubaye car ça existe déjà.
- Utiliser notamment le Premier Pas Pongiste pour créer un premier contact avec l'activité.
- Créer des passerelles entre l'école et les clubs en proposant des séances d'essai et en transmettant les coordonnées des structures locales.
- Améliorer progressivement l'encadrement des jeunes grâce à la formation de nouveaux initiateurs, animateurs et entraîneurs.
- Fidéliser les jeunes puis accompagner ceux qui le souhaitent vers la pratique compétitive.

6. Évolution des effectifs licenciés

Le CD04 souhaite augmenter l'ensemble de ses effectifs. Néanmoins, les possibilités de progression ne sont pas identiques pour les licences loisirs et les licences compétiteurs.

Licences loisirs

Le potentiel de progression apparaît plus important à court terme. Les actions Ping Santé, féminisation, Ping VR, scolaires et les actions en direction des familles, seniors et retraités doivent permettre d'aller vers de nouveaux publics et de renforcer l'attractivité des clubs.

Licences compétiteurs

Le Comité souhaite également augmenter le nombre de compétiteurs, mais cette évolution paraît plus difficile. Le vieillissement du noyau actuel de compétiteurs, le faible nombre de jeunes et le manque d'encadrement ne permettent pas encore un renouvellement suffisant. La stabilisation constitue donc un premier objectif, tout en recherchant une légère progression et surtout en préparant le renouvellement à moyen terme.

La stratégie retenue repose sur une continuité : école et découverte → accueil en club → encadrement formé → fidélisation des jeunes → accès progressif à la compétition.

7. Synthèse des objectifs 2026-2027

Domaine	Objectif principal	Repères 2026-2027
Ping Santé	Amorcer et structurer la démarche	Premières actions + partenaires + formation de nouvelles personnes
Encadrement	Renforcer les compétences dans les clubs	IC / AF / EF / BPJEPS selon candidatures et possibilités
Arbitrage	Mieux connaître les règles et former des joueurs	Livrets et films pédagogiques + AC / AR / JA1 / JA2 / JA3
Ping VR	Valoriser les 3 casques déjà acquis	Former au moins 1 personne et développer des animations
Féminisation	Maintenir et développer la pratique féminine	2 stages + coupe féminine et mixte + séances simultanées jeunes/femmes
Éducation	Créer un vivier de jeunes	Interventions scolaires / Premier Pas Pongiste / passerelles vers les clubs
Licences loisirs	Développer de nouveaux publics	Progression recherchée
Licences compétiteurs	Préparer le renouvellement	Stabilisation puis légère progression recherchée

Conclusion

Le CD04 souhaite inscrire son développement dans une démarche progressive et réaliste. L'objectif n'est pas de multiplier les actions sans moyens suffisants, mais de consolider l'existant, de former de nouvelles personnes et d'ouvrir le tennis de table à de nouveaux publics. Le développement des loisirs doit permettre de renforcer les clubs à court terme, tandis que les actions scolaires, la formation des encadrants et la fidélisation des jeunes doivent préparer le renouvellement des compétiteurs à moyen terme.